

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL d u 05 avril 2014

PRESENTS :

Gilbert MENUT, Michèle SOYER, Fabian RUINET, Edith BALESTRO, Serge MALLER, Marie-Ange MEYER, Gilles TRAHARD, Anne-Marie MENEY-ROLLET, Jean-Pierre BERNHARD, Mireille EVERS, Françoise PINCHAUX, Jean MARLIEN, Christian PARIS, Jean-Louis NAGEOTTE, Michel FASNE, Nadine LABRUNERIE, Sylvie CASTELLA, Noëlle CABBILLARD, Françoise GUILIEN, Marie-Véronique ROBARDET-DEGUINES, Laurent ARNAUD, Emmanuelle DE CONTET, Adrien GUENE, Abderrahim BAKA, Aaziz BEN MOHAMED, Isabelle MAIRE DU POSET, Jean-Michel LEFAURE, Gérard GRIHAULT, Cyril GAUCHER, Thérèse FOUCHERYRAND, Christine RENAUDIN-JACQUES, Stéphane WOYNAROSKI

REPRESENTE :

Jean-François PIETROPAOLI donne pouvoir à Stéphane WOYNAROSKI

Monsieur MENUT ouvre la séance du conseil et appelle le doyen : Monsieur BERNHARD qui préside la séance.

Monsieur BERNHARD fait l'appel nominatif :

- Nomme le secrétaire de séance : Madame SOYER.
- Nomme les assesseurs (par tradition les 2 plus jeunes du conseil : Messieurs BAKA et BEN MOHAMED.
- Appelle les candidats au poste de maire.

Sont candidats :

- Pour Talant Ensemble : Gilbert MENUT
- Pour Talant Demain : Cyril GAUCHER
- Pour Vivre Talant : Stéphane WOYNAROSKI

Election du maire à bulletins secrets : les assesseurs comptent le nombre de bulletins et dépouillent les bulletins.

Monsieur BERNHARD proclame les résultats :

- Pour Talant Ensemble : Gilbert MENUT - 24 voix
- Pour Talant Demain : Cyril GAUCHER - 4 voix
- Pour Vivre Talant : Stéphane WOYNAROSKI - 4 voix

➤ **Gilbert MENUT est élu Maire de Talant.**

Monsieur BERNHARD appelle Francis WEBER, Directeur Général des Services qui déclare :

« Après 5 mandats, 3 maires et près de 200 conseils municipaux, il est venu le temps me permettant de prendre du recul et de longues vacances.

Loin de toutes interprétations ou significations politiques, mais avec un profond respect pour la fonction et sympathie pour l'homme, qui m'a porté confiance, il y a 17 ans maintenant, j'ai plaisir à vous remettre cette écharpe, Monsieur MENUT, pour moi la boucle est bouclée.

Je transmets une mairie en ordre de marche, avec des agents motivés et compétents que je salue ici, un par un, pour leur engagement à mes côtés.

En commençant ma dernière semaine à la façon « Michel DRUCKER », je remercie tous les élus que j'ai côtoyés.

Encore félicitations, Monsieur MENUT et un merci appuyé pour votre confiance renouvelée tout au long de ces années.

Et comme dirait un autre animateur télé : « bon vent » pour la suite !!! »

Monsieur WEBER remet l'écharpe à Monsieur le Maire qui remercie et demande s'il y a des interventions.

Arrivée de Madame DE CONTET à 10 H 50.

Intervention de Monsieur Stéphane WOYNAROSKI, pour le groupe Vivre Talant:

« Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,

Mon intervention sera courte en effet tout (ou presque...) ayant déjà été dit pendant la campagne électorale dans les mois et semaines qui viennent de s'écouler.

En premier lieu je veux, au nom du groupe Vivre Talant, féliciter la liste Talant Ensemble pour sa victoire, vous féliciter, Monsieur le Maire, pour votre réélection en tant que 1^e magistrat de cette commune et féliciter par anticipation les adjointes et adjoints qui vont être élus dans quelques instants.

Le nouveau Conseil municipal, majorité et minorités (mot qu'il faut désormais décliner au pluriel) a été élu dimanche dernier et nous prenons acte des résultats du scrutin. Les électrices et les électeurs ont choisi, ils se sont démocratiquement exprimés et, bien évidemment, nous respectons leur choix. Je félicite également les élu-e-s de la liste Talant Demain qui siègent désormais dans ce Conseil municipal. C'est une nouveauté par rapport au précédent mandat.

Aujourd'hui, c'est un Conseil municipal particulier (le premier du mandat) qui se tient moins d'une semaine après le 2^e tour. La campagne électorale est encore présente dans tous les esprits. Une campagne électorale, c'est toujours un moment très particulier surtout pour des élections municipales. C'est un temps de débat, de confrontation des idées et des programmes. C'est parfois un temps de tensions plus ou moins importantes, plus ou moins justifiées, plus ou moins attisées sur les réseaux sociaux où, sous couvert d'anonymat, certains n'hésitent pas à utiliser des arguments qui manquent parfois de finesse...

Mais nous dirons aujourd'hui que tout cela appartient au passé et qu'il faut savoir dépasser ces tensions, retrouver une attitude républicaine apaisée dans l'intérêt des Talantaises et des Talantais que nous représentons et au service desquels nous allons agir pendant 6 ans.

En disant cela je ne gomme ni n'efface les différences de choix et d'analyse qui nous opposent. En ce qui nous concerne, ces différences sont connues elles ont déjà été exprimées ici, elles seront redites haut et fort. Je ne doute pas que de nouveaux débats viendront. Et c'est bien normal, car c'est ainsi que fonctionne une assemblée démocratiquement élue avec une majorité et une opposition.

Nous avons déjà connu cette situation, nous la connaissons à nouveau pendant 6 ans. Ce n'était ni notre volonté, ni notre souhait... vous vous en doutez bien. Mais c'est la réalité démocratique issue du vote des Talantaises et des Talantais.

Nous serons donc des élu-e-s d'opposition pleinement conscients de notre rôle : exprimant nos désaccords mais aussi force de proposition, comme l'ont été celles et ceux d'entre nous qui siégeaient déjà lors du précédent mandat. Nous porterons les aspirations des Talantaises et Talantais qui nous ont fait confiance et que nous représentons.

Etre élu c'est un travail important qui nécessite investissement et convictions. Des convictions nous en avons et je ne doute pas que vous en avez. Et je sais que nous sommes toutes et tous prêts à nous investir dans notre mandat non pas au service d'une ambition personnelle mais bien au service de Talant, de ses habitants et pour servir, à notre niveau, à l'échelon local, le bien commun, la chose publique, la République.

Félicitations à la majorité et bon travail à toutes et à tous. »

Intervention de Monsieur Fabian RUINET, pour le groupe Talant Ensemble :

*« Mesdames, Chères Collègues
Messieurs, Chers Collègues,*

Les Talantais ont exprimé clairement leur volonté de continuer à amplifier la politique volontariste entreprise depuis plusieurs années. Le verdict est sans appel, ce n'est pas le nombre d'années qui décide de l'avenir mais l'intensité de l'action.

Au fil des semaines, et même très bientôt quand il s'agira de voter les taux d'impôts locaux, chacun devra se mettre en cohérence avec son discours et sa campagne ; le rêve ne dure qu'un temps, le mirage de la baisse d'impôts devra répondre de ses faux-semblants, dès lors, qu'en même temps on réclame d'avantages de moyens publics.

Mais laissons le passé à ceux qui ne l'ont pas écrit et construisons l'avenir avec notre solide majorité. Nous sommes allés chercher les expériences et les compétences pendant que d'autres, dans la précipitation ont noircis des cases pour constituer une liste, telles des brèches à colmater sur un pédalo en perdition.

D'abord, nous maintenons notre engagement de maîtrise de l'impôt -on le verra vite- car nous avons le devoir de faire un bon usage de l'argent du contribuable. Pas de promesse sans lendemain. Notre devoir est de tracer de nouvelles lignes pour notre avenir en préservant les intérêts de la ville. Les difficultés sont nombreuses en particulier à cause du désengagement de l'Etat qui n'est pas un bon signal pour nos collectivités.

Nous félicitons Gilbert MENUT d'être celui qui va conduire cette politique municipale car il en a l'expérience. Je tiens à rappeler au nom de Talant Ensemble, que sans lui, il n'y aurait pas eu la Rénovation Urbaine. Il a démontré sa capacité à négocier avec toutes les composantes politiques du département : homme de dialogue, de consensus, qui sait qu'on ne vit pas en dehors de tout environnement et que Talant n'a pas d'avenir dans une conception de citadelle assiégée, mais tout à gagner à travailler en bonne intelligence avec les collectivités voisines qui ne lui veulent pas toutes du mal.

Vous nous trouverez aussi au Grand Dijon où se dessinera plus que l'avenir de Talant : son existence. Nos trois élus intercommunaux ont une charge lourde : celle de descendre dans une arène aux contours encore mal connus, aux fonctionnements incertains, mais aux comportements assez prévisibles et qui tiennent tout entier dans une menace, celle de la voracité. Le premier signe sera dans l'élection du Président. Selon sa personnalité, on aura une idée du combat à mener pour que la mise en commun d'intérêts partagés ne débouche pas sur une dilution de la commune. Nous sommes 33 ici à décider pour les Talantais de leur vie à Talant et chaque habitant a pu constater au moment du plan local d'urbanisme que nous avons l'indépendance farouche : les Talantais doivent décider à Talant de leur sort.

Nous savons que nous avons l'obligation de ne pas décevoir la confiance des Talantais. »

Le nouveau Maire prend la présidence de la séance.

1. Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur MENUT rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités

territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de neuf adjoints.

Il est précisé au conseil municipal que, conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi du 31 janvier 2007, les adjoints sont désormais élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Monsieur MENUET propose la création de neuf postes d'adjoints au maire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création de neuf postes d'adjoints au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Election des adjoints

Monsieur MENUET appelle les listes de candidats aux postes d'adjoints.

Au nom de Talant Ensemble, une liste de huit adjoints est proposée. Monsieur MENUET indique que pour l'instant, il ne sera proposé que huit adjoints, le neuvième sera promu plus tard si besoin.

Aucune autre liste n'a fait acte de candidature.

Les assesseurs comptent le nombre de bulletins et dépouillent les bulletins.

Monsieur le Maire proclame les résultats ; La liste Talant Ensemble obtient :

- 24 voix
 - Bulletins blancs : 8
 - Bulletin nul : 1
- **La liste Talant Ensemble est élue.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.